



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME ISERE



Maison des Sports - 7 Rue de l'Industrie
38 327 EYBENS CEDEX- Tél. : 06 78 51 79 94 – Fax : 04 76 33 00 73
Site Internet : www.cyclo38ffct.org

Courriel : ffct.codep38@free.fr - Association : 038 1008482 – Agrément Sport : CD CYT - SIRET : 440 746 279 00015

A EYBENS, le jeudi 7 décembre 2006

LA LETTRE MENSUELLE septembre octobre et novembre 2006

LA LETTRE MENSUELLE septembre octobre et novembre 2006

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les présidents et dirigeants de club,
Chers amis cyclotouristes,

Voici la dix huitième lettre qui s'adresse à **tous les licenciées et licenciés** et donc à mettre à leur disposition, à lire dans vos réunions...dés qu'elle paraît.

Elle est disponible sous forme numérisée et devrait être envoyée à tous les membres du club informatisés et diffusée à **tous vos licenciés**, se trouver en bonne place sur les sites Internet de vos structures, dans vos bulletins internes, etc.

Avec la rentrée, elle est devenue trimestrielle...mais elle est là... !

Elle constitue un puissant moyen de faire connaître notre discipline, proposez-là à vos élus.

Vous serez toujours les bienvenus à nos réunions de bureau, c'est l'occasion pour tous de mieux se connaître et d'aborder des sujets qui vous préoccupent, un problème que vous rencontrez...

Simplement, veuillez nous en avertir 15 jours à l'avance et nous préciser la raison de votre visite ou le point que vous souhaitez mettre à l'ordre du jour : Salle 220 (2^{ème} étage) à la Maison des Sports _ EYBENS.

Les lundis, 20 h précises (pour des raisons de sécurité) : (Ces renseignements sont désormais sur notre site)

Prochaines dates : 08 / 01 ; 05 / 02 ; 05 / 03 ; 02 / 04 ; 14 / 05 ; 4 / 06 ; 2 / 07 ; rien en aout ; 3 / 09 ; 5 / 11 ; 3 / 12.

Pour tout courrier ou courriel au Codep, veuillez rappeler votre n° de club. Merci de nous faciliter le travail.

Les membres du comité directeur vous remercient de l'attention ainsi que de la communication que vous accorderez à cette lettre et aux comptes rendus des réunions.

Ils vous prient d'accepter leurs très cordiales salutations sportives.

Encore toutes nos félicitations pour votre dévouement.

Michel COSTANTINI

Président du CoDep 38.



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME
Reconnue d'Utilité Publique - Agréée Jeunesse et Sports - Agréée Tourisme
LIGUE REGIONALE RHONE-ALPES
Ain - Ardèche - Drôme - Isère - Loire - Rhône - Savoie - Haute Savoie



L'AGENDA

Toutes les dates et les lieux de rencontre sont désormais sur votre site et à jour dans « [Calendrier des réunions](#) »

LE MOT DES COMMISSIONS

Femmes

La concentration « Femmes et Cyclotourisme » aura lieu le dimanche 19 mai 2007 au **GRAND LEMPS**.

Contact : Veroroycuaresma@aol.com

Jeunes

Ecoles cyclos :

En Isère 6 clubs apportent leur concours en intégrant une école dans leur fonctionnement.

Alors nous nous adressons aujourd'hui aux 65 autres clubs pour vous dire combien vous pouvez nous aider dans cette tâche :

- 1- Les jeunes existent de partout, accueillez-les eux et leur famille, formez des encadrants, montez une structure d'accueil puis une école cyclos.
Les jeunes viendront, ils renforceront vos effectifs, amèneront les parents et apporteront leur enthousiasme.
- 2- Postulez pour accueillir les critériums dans votre secteur. L'année prochaine, nous avons besoin d'un club pour la route le 7 octobre. Il vous suffira d'assurer l'intendance et de trouver deux petits parcours. Le comité vous aidera financièrement et gère toute la partie technique du déroulement du critérium. Les clubs ont démontré ces dernières années que cela est facile tout autant qu'agréable.
- 3- Lors de vos randonnées, pensez que parmi vos visiteurs peuvent se présenter un ou plusieurs groupes de jeunes. Leurs attentes ne sont pas les mêmes que celles des adultes et pourtant ce public n'est pas difficile à satisfaire. Merci de bien respecter la gratuité des moins de 18 ans.

Les membres de la commission jeunes sont à votre disposition pour vous apporter les renseignements nécessaires concernant les trois pistes que nous venons de porter à votre connaissance.

Tous les jeunes ne recherchent pas un sport de compétition alors sachons les accueillir et nos rassemblements rajeuniront.

Plus d'infos : [Jeunes, VI, Critériums](#)

Voyage Itinérant et séjour d'été :

La concentration VTT Maxi Verte se fera très probablement à **Xonrupt - Longemer** dans les Vosges.

Contact : s.petrier@wanadoo.fr Téléphone : 04 76 05 25 19 / 06 74 13 84 77

Week-end des jeunes

Un WE seulement est programmé cette année du fait du déroulement du critérium régional route les 21-22 avril 2007 dans l'Isère. Contact : herve-nicole@wanadoo.fr Téléphone : 04 76 48 63 98

Critérium départemental jeune cyclotouriste Route : le 7 octobre 2007. Lieu à définir. Merci au club qui voudra bien nous aider.

Critérium départemental jeune cyclotouriste VTT : le 14 octobre 2007 à Coublevie. Merci à tous.

Critérium régional jeune cyclotouriste Route :

Les 21-22 avril 2007 dans l'Isère, à Voiron, dans le parc du CREPS. Contact : s.petrier@wanadoo.fr

Information importante : ENCADREMENT DES JEUNES MINEURS

Suite au décret n° 2006-923 du **26/7/2006**, la réglementation relative à l'encadrement des jeunes a été modifiée. R convient donc de l'appliquer et d'adapter la réglementation fédérale en conséquence. Selon ta nouvelle classification, les séjours FFCT sont inclus désormais dans la catégorie des séjours spécifiques. La déclaration est obligatoire auprès de la direction départementale Jeunesse et Sports si le séjour comprend deux critères liés au nombre (7 mineurs et plus, âgés de 6 ans et plus) et à la durée de l'hébergement. (Plus de 3 nuits consécutives en dehors du domicile familial)

La présence d'animateurs titulaires d'un BAFD et d'un directeur titulaire d'un BAFD n'est plus obligatoire. La reconnaissance des diplômes fédéraux pour la direction et l'encadrement de nos séjours est clairement établie.

Le comité directeur a entériné la proposition des commissions nationales jeunes et formation de confier la direction d'un séjour à un moniteur fédéral route pour un séjour route et moniteur fédéral VTT pour un séjour VTT. Ces nouvelles mesures sont applicables pour toutes les structures de la FFCT.

Toutes [es dispositions antérieures relatives à l'organisation d'un séjour restent applicables (projet éducatif, projet pédagogique, parcours, hébergement, règles d'encadrement, sécurité dans la pratique, devoir de surveillance, équilibre entre activités et repos)

Désormais, la formation des moniteurs va inclure une partie animation en complément de l'activité principale. Au cours du premier trimestre 2007, des formations complémentaires seront mises en place par zone pour les moniteurs volontaires.

Critérium national jeune cyclotouriste :

Toutes les dates, lieux et les autres infos : [Jeunes, VI, Criteriums](#)
et le site FFCT des jeunes : <http://www.jeunes-ffct.org/calendriers>

Sécurité :

NOUVEAU : Dépliant Sécurité :

Un petite fiche très utile résume les consignes habituelles au départ d'une randonnée. Vous pouvez y apposer le logo de votre club et la diffuser largement. Elle est disponible ici

Délégués Sécurité club

Merci à tous ceux qui ont accepté de venir à la journée de formation à Autrans le 23 septembre dernier.
23 délégués ont participé à cette journée, soit un peu plus de 50% des délégués sécurité des clubs du département.
Nous invitons les 30 délégués contactés récemment à répondre à Alain REPELLIN afin de confirmer leur accord pour la date du 22 septembre 2007.

Pour les clubs qui ne l'ont pas fait, désigner un Délégué Sécurité :

Pour cela, sur le site FFCT, à l'espace de votre club, ouvrir la "fiche structure", puis l'onglet "Bureau", ajouter le Délégué et valider. Si vous ne nous envoyez pas l'information, nous irons la chercher là.

Contact : robertposi@wanadoo.fr

Aménagements cyclables

La « **Fiche de déclaration des anomalies d'infrastructure routière** » est à télécharger sur notre site afin de révéler les problèmes > cliquez ici « [formulaire](#) » pour le télécharger.

N'hésitez pas à faire des croquis ou mieux des photos, joignez des commentaires et surtout **AVERTISSEZ-NOUS** :

Alain REPELLIN, 35 Impasse du Coin - Les Eymards - 38 250 LANS en Vercors.

Téléphone : 04 76 95 47 83 / 06 07 59 39 63 - Courriel : arepellin@orange.fr

Réclamez des aménagements cohérents et sécurisants pour les cyclos !

Nous avons besoin de tous les licenciés pour participer à ces actions de sécurité, nous roulerons plus cool...

Et nos enfants aussi !

Assurances :

Déclarations de sinistre

Vous avez reçu le Bulletin « Infos sécurité » n° 40 de la FFCT.

Une nouvelle déclaration supprimant les redondances est chargeable sur le site www.ffct.org ou à photocopier dans le dossier assurance club saison 2007. Ce dossier est désormais sur notre site : [Cliquez ici](#)

L'adresse des MMA (déclarations version papier) est inchangée 19-21 allées de l'Europe 92616 Clichy Cedex. (Et non au siège de la FFCT) Un mode opératoire sera incorporé sur le site.

TRES IMPORTANT : destruction de tous les anciens imprimés de déclarations de sinistre.

OUVERTURE D'UNE DECLARATION ELECTRONIQUE DE SINISTRE SANS RAISONS VALABLES

L'antenne corporelle des MMA de Clichy reçoit des déclarations électroniques de sinistre sans relations avec un sinistre (exemple : décès cardio-vasculaire avec délit de fuite d'un animal) générant un travail supplémentaire. (Ouverture d'un dossier à classer sans suites, et des recherches auprès du siège et du club concerné)

D'autre part un président de club vient de faire parvenir au siège la copie d'une déclaration de sinistre d'un licencié du club jamais accidenté.

Nous demandons expressément à tous les licenciés (ées) de ne plus faire de déclaration de sinistre sans raisons valables.
Samuel Neulet, vice-président fédéral, chargé du secteur assurance.

Prospectus ou affiches des organisations de randonnées :

Le comité directeur du CODEP souhaite fortement que les clubs fassent apparaître sur les prospectus ou affiches de leurs organisations de randonnées **leurs tarifs d'inscription**. Ces Tarifs doivent être identiques à ceux du calendrier qui figurent sur le « Où Irons-Nous ? », sur l'annuaire de ligue et sur le calendrier du CODEP 38. Il y va de la crédibilité de nos clubs. Gratuité pour les moins de 18 ans. Règle de 2 Euros de différence...

Conseiller fortement le port du casque aux adultes. Obligatoire pour les moins de 18 ans.

..... lire la suite [Les commissions](#)/commission Sécurité

Communication et site Internet:

Le BI 38 : d'octobre 2006 et archives disponibles sur le site : [Espace privé](#)

Les fichiers des clubs : disponibles sur votre [Espace privé](#) du site. Contact : robertposi@wanadoo.fr

Les 4 clubs n'ayant toujours pas d'adresse de courriel sont priés de s'en occuper.

Merci à tous ceux qui ont donné une adresse Internet et nommé un délégué Sécurité.

Site Web : www.cyclo38ffct.org Allez voir les mises à jour : [Calendrier des randos](#)

Appel à candidature : Nous avons impérativement besoin d'une personne de plus pour la gestion de la commission, faites passer l'information dans votre club. Merci. Contact : robertposi@wanadoo.fr

Statuts de club sportif : Voir sur le site. Rubrique : « [Publications & Doc.](#) »

Modèle de statuts pour une association de cyclotourisme Contact : robertposi@wanadoo.fr

Extrait de Cyclotourisme n° 548 juin 2006 : Rappel. Statuts et règlement intérieur. Fiche n°2. Bien connaître son club.

La charge de fonctionnement d'un club est du ressort des dirigeants. Rappelons la particularité du mouvement cyclotouriste où tous les dirigeants sont des pratiquants. Elus par l'assemblée générale, ces dirigeants sont chargés d'appliquer les décisions votées au cours de celle-ci, d'assurer le bon fonctionnement, la cohésion du club et de respecter les règlements et chartes de la FFCT auprès de laquelle ils ont librement affilié le club.

Les statuts définissent le cadre légal et juridique de l'association. Ils déterminent les droits et obligations de tous les adhérents. Ils constituent une véritable charte à laquelle les adhérents sont tenus de se soumettre.

Si une association souhaite s'affilier à la FFCT, son objet doit impérativement être conforme aux statuts de ladite fédération et doit faire figurer précisément la pratique du cyclotourisme et/ou du VTT de randonnée et/ou du vélo tout chemin. (VTC)

En aucun cas les statuts ne doivent mentionner les pratiques du cyclo-sport ou de la compétition, exclues du champ d'activités de la FFCT. Avant toute affiliation d'un nouveau club, les statuts de celui-ci sont soumis à la FFCT pour approbation, après avis du comité départemental et de la ligue régionale.

Le Règlement Intérieur régit l'organisation interne et la gestion quotidienne du club. Complémentaire des statuts, il établit les détails de leur application. Par exemple, il précise le lieu et la fréquence des réunions, les modalités de convocation et le déroulement de l'assemblée générale, les règles d'utilisation du matériel collectif ou des locaux associatifs.

En ce qui concerne les écoles de cyclotourisme, il est fortement conseillé d'établir un règlement précisant le mode de fonctionnement particulier, les horaires, la qualification des cadres fédéraux. Ce document sera signé par les parents ou le tuteur légal.

La communication des statuts et du règlement intérieur du club est obligatoire à tout adhérent (et plus particulièrement les nouveaux) qui reconnaît par écrit en avoir pris connaissance.

Que faut-il retenir?

1 - Les statuts vont faire la loi des parties qui les auront adoptés et constituent le point de repère de tous les adhérents. S'il est fait appel à la justice lors d'un éventuel conflit, les tribunaux se prononceront en fonction des dispositions statutaires.

2 - Le règlement intérieur ne peut modifier ou contredire un article des statuts.

Création de nouveaux clubs dans l'Isère :

Deux nouveaux clubs se sont affiliés en 2006 dans l'Isère : belle réussite !

Plus d'infos sur le site. Rubrique « [Publications & Doc.](#) »



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME ISERE



Maison des Sports - 7 Rue de l'Industrie
38 327 EYBENS CEDEX- Tél. : 06 78 51 79 94 – Fax : 04 76 33 00 73
Site Internet : www.cyclo38ffct.org

Courriel : ffct.codep38@free.fr - Association : 038 1008482 – Agrément Sport : CD CYT - SIRET : 440 746 279 00015

Formation :

LA V.A.E. POUR LES INITIATEURS ET LES MONITEURS

Définition :

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) a été mise en place par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002. Elle a pour vocation de s'appliquer à L'ensemble des diplômés et titres à finalité professionnelle ou non et à des certifications de qualification.

Au sein de la FFCT, La VAE est un droit individuel que chaque licencié peut faire valoir pour l'acquisition d'un diplôme fédéral.

Positionnement fédéral

Les activités bénévoles sont génératrices de compétences en termes d'animation et d'encadrement. La FFCT a La volonté de valoriser le bénévolat en reconnaissant les compétences de certains de ses licenciés qui s'impliquent de façon régulière et continue dans des actions d'animation, d'encadrement et de formation au sein des structures fédérales.

Constitution du dossier VAE

La réalisation du dossier VAE relève de la seule volonté du candidat.

Le dossier comprend deux parties v La première partie concerne la recevabilité au regard de ta qualification et de L'expérience en liaison avec le diplôme. Le "parcours fédéral" du candidat y sera détaillé.

La seconde partie concerne le descriptif pédagogique relatif aux situations d'animation et d'encadrement.

Mise en œuvre

Une durée minimale de trois ans est requise dans Le champ de compétences à faire valider.

Pour chaque niveau, le candidat fera L'objet d'un entretien préalable avec le Délégué régional déformation de sa ligue et d'un dépôt de dossier.

Pour l'attribution du diplôme (partiel ou total), La commission nationale de Formation a fixé les compétences (voir Plan déformation), le mode de certification, l'examen du dossier, les compléments éventuels de formation à acquérir.

Un jury VAE (groupe d'experts) est désigné par La commission régionale de Formation (initiateur) ou CNF (moniteur).

ANIMATEUR CLUB

Objectif : répondre aux besoins d'encadrement basiques des clubs, accueillir et encadrer un groupe en toute sécurité.

Durée : 16 heures sur 1 week-end ou 2 jours non consécutifs

Contenu : 2 séances pédagogiques (L'encadrement de groupe, une Cyclodécouverte), mécanique, pratique, sécurité, fonctionnement fédéral. Validité : 6 ans. Formation mise en place par les codeps et les ligues.

Pour les dates et inscriptions aux stages : Voir sur le site. Rubrique « Commission [Formation](#) »

Le nouveau calendrier de formation et prochains stages :

Voir détails : [Programme de formation 2006/2007 édité par la Ligue Rhône-Alpes](#)

Tarifs des stages en 2007 :

Les stages sont financés en grande partie par la Ligue... Lire la suite.. « Commission [Formation](#) »

Comme il est très difficile de faire des prévisions à long terme, les modifications de dates ou de lieux des stages et toutes les informations se trouveront désormais en temps réel sur le site Internet de Ligue : www.cyclorhonalpin.org. N'hésitez pas à le visiter régulièrement, c'est un outil utilisable jour et nuit...

Nous rappelons que la formation dirigeant est gratuite pour les nouveaux clubs.



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME
Reconnue d'Utilité Publique - Agréée Jeunesse et Sports - Agréée Tourisme
LIGUE REGIONALE RHONE-ALPES
Ain - Ardèche - Drôme - Isère - Loire - Rhône - Savoie - Haute Savoie



Calendrier

Le calendrier du codep reste ouvert aux clubs, en particulier les nouveaux, qui veulent ajouter une manifestation. Cependant, celle-ci ne pourra figurer que dans ce seul calendrier.

En effet, toutes les inscriptions sont closes sur le site de la FFCT depuis le 9 octobre 2006.

Contact : Marc SENES_ Téléphone : 06 68 88 67 07 ucr.secretaire@laposte.net

Tourisme

Pour les infos permanentes, voir sur le site. Rubrique : « Commission [Tourisme](#) » Contact Alainrepellin@aol.com

Cyclotourisme n° 548 juin 2006 : Le comité directeur a donné son accord pour la signature d'une charte concernant **l'utilisation des anciennes voies ferrées pour la réalisation de voies vertes** en liaison avec la FNALTT (Fédération nationale des associations d'usagers des transports), l'AF3V (Association française de développement des Véloroutes et Voies vertes) et la FUBicy. (Fédération des usagers de la bicyclette)

Le guide des bonnes adresses : L'édition 2007-2008 du Guide des bonnes adresses se prépare. D'ores et déjà, chacun peut faire remonter au siège fédéral les bonnes adresses qu'il a glanées.

Le guide « L'Isère à Vélo » (2^{ème} édition), est disponible gratuitement dans tous les offices de tourisme, est diffusé sur tout le territoire national, à la maison de l'Isère à Paris et dans les Maisons de la France des autres pays de l'Union européenne. Vous pouvez vous le procurer dans l'office de tourisme près de chez vous et le diffuser largement.

Contact Alainrepellin@aol.com

Médicale

Il faut rappeler que le dépliant "La chute à vélo" reste une référence en matière de premiers secours et n'est toujours pas assez diffusé : Nous encourageons les clubs à le faire connaître encore et toujours. (Envoyé gratuitement sur demande au siège FFCT)

Pour les infos permanentes : Voir sur le site. Rubrique : [Commission médicale](#)

Réunions de formation : initiation aux gestes de Premiers Secours

L'ALEC Echirrolles a organisé une séance de formation le 20 octobre, le club de Voiron le 1^{er} décembre et le club de Rives le 8 décembre 2006. Le club de Vif a des projets.

Félicitations à tous ceux qui ont pris conscience de leur rôle dans la sécurité de leurs semblables et ont acquis les élémentaires gestes qui sauvent.

A ce jour, 250 personnes formées, depuis 2001, dans l'Isère dans 25 clubs sur 71.

Il nous en manque encore : inscrivez votre club à une initiation, profitez de la saison creuse !

Courrier : Maison départementale des Sports. Contact : mcostantini@wanadoo.fr

Challenge de Ligue :

Une déclaration de participation sous forme numérisée est disponible : cliquez sur [formulaire](#) (fichier Excel)
Plus besoin de timbre...

VTT et Sports de pleine nature

(Bientôt plus d'infos sur votre site...)

Nous cherchons un délégué départemental pour siéger à la CDESI. Pour plus d'infos sur [la CDESI](#)

Nos randonnées en VTT attirent manifestement beaucoup de non licenciés : une pépinière pour les clubs.

Merci à tous ceux qui ont travaillé à la bonne marche de ces organisations qui font vivre le cyclotourisme de notre département. Le Codep vous souhaite toujours plus de succès. Restons inventifs !

Trésorerie

Cyclotourisme n° 548 juin 2006 : Entre 2002 et 2006, les ristournes sur cotisations des structures ont augmenté de 6%. Toutes les structures en ont bénéficié sauf les « petites » qui ne perçoivent que le minimum vital prévu. Ces minima seront augmentés à compter de 2006 et passeront à 1540 euros pour les ligues et 900 euros pour les comités départementaux.

Subventions et autres ristournes, aides aux clubs dans « [Espace privé](#) »...

Pour plus renseignements contact : Véronique CUARESMA, notre trésorière : Veroroycuaresma@aol.com

Nous vous informons qu'une "Foire aux questions (FAQ) très utile concernant l'élaboration du dossier CNDS 2007 est en ligne sur le site de la DDJS Isère à l'adresse suivante : www.ddjs-isere.jeunesse-sports.gouv.fr

LE MOT DES CLUBS

Cet espace vous est réservé pour passer vos messages, vos remarques, vos suggestions.

Il vous appartient d'écrire aux webmasters pour faire passer vos informations sur le site et au président du Codep 38 pour les faire paraître dans la lettre mensuelle.

N'hésitez plus !

Pensez à nos compagnons de route mal ou non voyants et proposez-vous pour un petit tour en leur compagnie sur leur tandem ou invitez les à vos sorties clubs pour leur servir de pilote :

Contact : M. Jean BILLOT, le responsable de la section cyclo : adresse perso in.billaut@free.fr

Association Valentin Haüy Au Service des Aveugles et des Malvoyants

Comité de Grenoble - ISÈRE (38) Informations Détails Présidente : Mme Françoise Lloret

Adresse : 8, rue des bons enfants _ 38000 GRENOBLE

Téléphone : 04 76 87 83 82 Fax : 04 76 86 01 25 Email : comite.avh.grenoble@free.fr

Permanence : lundi, mercredi, vendredi de 14h30 à 18h Site Web : <http://www.avh.asso.fr/>

Sites Internet des clubs : disponibles sur le site du codep 38 [Liens et adresses utiles](#) et dans le BI 38 d'octobre 2006.

Si vous voulez créer votre site de club, la commission communication est à votre disposition.

Petites annonces :

Echange de séjours entre clubs :

Nous mettons en commun les renseignements des clubs sur les **séjours déjà organisés** afin que vous puissiez tous profiter des bons plans. Répondez au questionnaire adressé en mars 2006, s'il vous plait.

Merci pour votre collaboration à ce projet piloté par Roger MAGGILLI de l'ALEC (Echirolles)

Nouvelles affiliations :

Grâce à l'action de Robert POSITELLO « Aide à la création de club », les villes d'Allevard et de Roussillon ont un club affilié à la FFCT en 2006.

INFORMATIONS. Vos notes